

Les élèves du Cycle ne voyageront plus en avion

Sorties scolaires Pour des raisons écologiques, une directive exige que les trajets se fassent en train ou en car. Le postobligatoire durcit aussi le ton.



Voyages d'études à Barcelone, Rome ou Berlin: les élèves du Cycle ne s'y rendront plus en avion.

Image: M. BORGESSE

Des voyages scolaires en avion? Bientôt un lointain souvenir pour les élèves du Cycle d'orientation (CO). Dès la rentrée prochaine, ils effectueront leurs trajets en car ou en train, pour des raisons écologiques essentiellement. Cette décision émane d'une nouvelle directive d'encadrement des voyages d'études au secondaire, qui entrera en vigueur à la rentrée prochaine. Transitoire et valable une année, elle fixe également de nouvelles exigences destinées à répondre aux inquiétudes de parents et d'enseignants.

Une question de cohérence

Paris ou Rome par les airs, c'est donc terminé pour les élèves du CO. Pierre Kolly, directeur du Cycle d'orientation, justifie cette décision. «C'est une question de cohérence entre nos actes et notre discours pédagogique. On ne peut pas rendre attentifs les élèves au développement durable et en parallèle utiliser l'avion pour une destination qui pourrait être atteinte avec un moyen de transport plus écologique.» De toute manière, continue-t-il, l'avion n'est pas utilisé fréquemment au CO et les destinations prisées – Berlin ou l'Ardèche par exemple – peuvent être gagnées en train. Du côté du Bureau de la Fédération des associations des maîtres du CO (Famco), on salue cette décision «même si cela va faire grincer des dents!»

La mesure est également plébiscitée au postobligatoire (PO), où l'on a décidé d'afficher la même volonté écologique. «Pour la rentrée prochaine, nous allons donner la priorité au transport par rail et nous déconseillerons l'avion, confirme Pascal Edwards, directeur de la scolarité à la direction du postobligatoire. Quant aux transports en bus, compte tenu des récents événements (ndlr: l'accident de car à Sierre) ils seront également déconseillés, sauf pour les trajets de courte distance. Suite à ce drame, nous avons reçu des courriers de parents inquiets, et statistiquement le train est le mode de transport le plus sûr.»

Certains vols de compagnies low-cost étant parfois bien moins onéreux que le train, qu'est-ce qui primera: l'intérêt financier ou écologique? «L'intérêt pédagogique doit primer. Si les différences de coûts sont vraiment importantes, il faudra examiner la situation, l'avion peut se justifier dans certains cas», conclut le directeur.

Mieux encadrer les sorties

Au PO comme au Cycle, les directives d'encadrement des voyages d'études ont surtout été édictées pour éviter une répétition des débordements de novembre 2010. Trois Genevois du postobligatoire avaient agressé un serveur pendant leur voyage d'études à Rome. «Nous n'avons pas enregistré de tels débordements au CO mais ce genre d'incident a inquiété des parents et enseignants qui nous ont interpellés, rapporte Pierre Kolly. Une directive a alors été élaborée en urgence et une réflexion plus approfondie sera menée cette année, notamment sur la finalité pédagogique de ces voyages.»

Pour renforcer la sécurité, trois accompagnants minimum par classe sont maintenant exigés et une charte de conduite a été édictée à la demande des enseignants. «Ces voyages ne sont pas des vacances, ils restent dans le domaine scolaire, précise Salima Moyard, présidente de la Famco. La charte permet de poser un cadre pour les élèves mais aussi pour les parents.» Au postobligatoire, un document similaire a été édicté. Enfin, le PO a clarifié la finalité du voyage, qui doit répondre à cette définition: «L'étude sur place de sujets liés à la formation.» (TDG)

Créé: 03.07.2012, 07h26

Par Aurélie Toninato@a_toninato

03.07.2012

Sondage

Voyages scolaires: approuvez-vous que les élèves du Cycle ne prennent plus l'avion pour raisons écologiques?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Voter